

# BILAN DE LÉGISLATURE 2020–2025

## Chères Confignonnaises, chers Confignonnais,

La législature 2020–25 aura été, à bien des égards, hors du commun. Elle a débuté dans un contexte de crise sanitaire mondiale, suivie par la guerre en Ukraine et un risque de pénurie d'énergie, imposant réactivité et solidarité. Face à ces circonstances exceptionnelles, notre volonté d'agir avec proximité, écoute et agilité s'est trouvée renforcée pour répondre aux besoins de toutes et tous.

Dans ce contexte, la Commune s'est engagée à maîtriser le développement urbain tout en préservant son cadre de vie. Le Plan directeur communal, la stratégie d'évolution de la zone villas ou encore la révision du plan localisé d'ensemble du quartier des Cherpines témoignent ainsi d'une volonté d'aménagement mieux équilibré, respectueux du patrimoine naturel, bâti et humain.

Parallèlement, nos infrastructures et services se sont modernisés: nouvelles offres pour la petite enfance, création de permanences sociales, soutien à la vie associative, projets culturels, rénovation énergétique des bâtiments publics, optimisation de l'éclairage communal et meilleure coordination des organes de sécurité.

De plus, cette législature a placé le développement durable au cœur de ses priorités. Labellisée «Cité de l'énergie Gold», Confignon a intensifié ses efforts pour la transition énergétique, la biodiversité et l'implication citoyenne. L'entretien des espaces verts a été adapté, les consommations

d'énergie fossile réduites et de nombreux ateliers ont sensibilisé la population. Dans le même esprit, l'administration communale a été profondément réorganisée et renforcée. Le renouvellement s'est accompagné de l'arrivée de collaboratrices et collaborateurs hautement qualifiés, permettant de mieux répondre aux enjeux. Cette évolution renforce durablement l'efficacité des services publics.

Par ailleurs, un travail important a été mené pour identifier des sources de financement externes pour les Grands projets. Les nombreuses démarches et mesures inscrites auprès de la Confédération, du Canton, des Communes, des différents fonds et des partenaires privés permettront de limiter l'impact sur les finances communales.

Enfin, nous remercions chaleureusement et très sincèrement nos co-secrétaires généraux et l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'administration pour leur engagement remarquable. Notre Commune peut compter sur une très belle équipe dynamique, compétente et très investie.

À travers ce bilan, nous souhaitons rendre hommage à toutes celles et ceux qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire de Confignon une Commune solidaire, responsable et tournée vers l'avenir. Qu'ils en soient vivement remerciés.

*Le Conseil administratif, législature 2020–2025*

Lien social  
Patrimoine  
Durabilité



# MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DANS LES QUARTIERS

De nombreuses actions ont participé au maintien et au renforcement du lien social à Confignon.

Durant la période marquée par le COVID-19, le maintien du lien social au sein de la population la plus fragile s'est concrétisé par de nombreuses actions, dont la proposition d'un service de courses livrées à domicile et l'organisation de repas hebdomadaires à destination des seniors.

A la suite de la pandémie, grâce à une motion du Conseil municipal, l'appel à projets « Dynamisons Confignon » a permis d'encourager des initiatives associatives qui ont rassemblé la population autour d'actions intergénérationnelles, dont une pérennisée par le biais de l'association Confignon musical.

L'engagement d'une coordinatrice des actions sociales de proximité, qui a rejoint l'administration communale en juin 2024, s'inscrit dans la priorité du maintien du lien social, par le biais notamment d'un renforcement du soutien à la vie associative ainsi que par le développement d'activités destinées à la population, y compris en matière d'activité physique et de promotion de la santé.

Finalement, le service social a mis en place des prises de contact systématiques pour les seniors, avec une priorité pour les personnes les plus âgées vivant seules, afin de leur proposer une rencontre, de présenter les prestations d'aide offertes par la Commune, de prévenir la fragilisation et l'isolement, de créer un lien avec le service social pour tout besoin futur.

Parmi les actions en soutien à la jeunesse, la FASE, l'Hospice général et CapEmploi ont organisé avec le soutien des Communes des événements Croq'Infos: lors de rencontres conviviales, les jeunes entre 17 et 25 ans trouvent des renseignements et un accompagnement dans leurs démarches administratives: recherches de logement, demandes de bourse d'études ou d'autres aides financières. Le remplissage sur site des déclarations d'impôts a été possible grâce à la collaboration avec l'Administration fiscale cantonale.

Les prestations en faveur des familles dans le domaine de la Petite Enfance ont été étoffées. Il convient de rappeler la reprise des places de crèche auparavant louées pour les mettre entièrement à disposition des familles confignonaises, ainsi que l'adhésion au Couffin, association intercommunale pour l'accueil familial de jour en janvier 2025, qui complète l'offre de garde pour les enfants en âge préscolaire en facilitant la mise en lien entre les parents et les accueillantes et les accueillants familiaux indépendants.

La Commune a par ailleurs assuré un soutien marqué à la Fondation pour la Petite Enfance dans les différents enjeux de gouvernance et de ressources humaines, accompagné l'intégration de la commune d'Aire-la-Ville dans la Fondation et l'ouverture de la crèche d'Aire-la-Ville.





La commune de Confignon accueille le Théâtre de Carouge (2022)

« Notre volonté d'agir avec proximité, écoute et agilité s'est trouvée renforcée pour répondre aux besoins de toutes et tous. »

Deux nouvelles actions ont été développées pour les familles d'enfants en âge de scolarité primaire par le biais de partenariats avec la commune de Bernex. Depuis 2020, dix places au **centre aéré** sont à disposition des enfants de Confignon pour cinq semaines durant l'été. Dès la rentrée 2025–2026, l'adhésion au dispositif des **mercredis aérés** permettra de proposer aux familles de Confignon seize places pour l'accueil des enfants les mercredis.

Trois nouvelles permanences ont été mises à disposition de la population:

- Une **permanence juridique** gratuite offre, depuis janvier 2022, quatre consultations par mois destinées à orienter et renseigner les habitantes et habitants en matière notamment d'assurances sociales, de droit de la famille et de droit du bail;
- En janvier 2023, le dispositif d'insertion socio-professionnelle CapEmploi a été élargi par l'ouverture d'une **permanence emploi destinée aux adultes** en recherche d'emploi ou de conseils sur leurs projets professionnels;
- En partenariat avec la Fondation genevoise de désendettement, une **permanence intercommunale de désendettement** a été créée auprès du Centre d'Action sociale de Bernex, depuis septembre 2024.

Les services ont travaillé à la programmation d'une **Maison des Vies** dans le futur quartier du Vuillonex, qui permettra de répondre à de nombreux besoins en locaux pour des activités destinées à la population et de mener une réflexion sur la création d'une cuisine de production pour les restaurants scolaires. Finalement, l'organisation d'ateliers d'alimentation en collaboration avec Caritas et l'installation de divers modules sportifs ainsi que d'un banc actif sont les prémices d'un engagement communal plus marqué dans la promotion de la santé.

Le **programme culturel** de la Commune suit un agenda régulier proposant chaque année notamment deux expositions, une à deux conférences, deux spectacles pour enfants, une dictée publique, deux séances de cinéma en plein air à la rentrée, une matinée de concerts au bord de l'Aire le week-end de la Fête de la musique et une collaboration avec les festivals Antigél et Groove'N'Move. Une programmation qui a fait ses preuves et qui répond aux attentes d'un large public.

**Le Pressoir** (dépendance de la mairie) a été rénové et inauguré en 2023. Cette nouvelle salle est destinée à la vie culturelle communale et associative. Elle est également ouverte à la population pour des événements privés. La gratuité de la salle pour les associations est offerte une fois par année et proposée en alternative à la salle communale.

Le **marché** de la place du Village a été dynamisé, avec la stabilisation des produits de base tels que fromage, viande et légumes. Le bicyclogue offre une prestation très appréciée de réparation des vélos.

Suite au départ du viticulteur, la **production viticole** sur les vignes communales a fait l'objet d'un appel d'offres avec un accent mis sur une agriculture respectueuse de l'environnement. Le producteur a été désigné et une régénération des sols est prévue pendant deux à trois ans.

La **place du Village** a fait l'objet d'un dégagement des pieds d'arbres pour acheminer l'eau jusqu'aux racines des platanes. Des mesures plus importantes sont prévues dans la prochaine législature pour drainer le sol et modifier le revêtement de surface. La fontaine de la place du Village sera pleinement intégrée à la réflexion.

Sous l'impulsion du cahier de doléances de l'**Aire**, le canton, les communes riveraines et les associations ont mené des études en vue d'élaborer une image directrice, protéger les rives de l'Aire et améliorer la qualité de l'eau, réserver des espaces publics, valoriser le paysage et préserver la césure verte entre l'Aire et le Rhône, un corridor naturel emblématique.

Des groupes de travail pilotés par le Canton ont été initiés. Les réflexions se poursuivront dès 2025 après la signature d'une charte engageant le Canton et les Communes riveraines.

Les **promenades thématiques**, initiées lors de la législature précédente, ont été inaugurées en 2023. Deux parcours balisés par des totems et différents aménagements invitent à la découverte du territoire, de sa biodiversité et de son histoire. Une large documentation et des concertations avec plusieurs associations, intervenants et intervenants ont permis de nourrir et enrichir les propositions de contenu.



*PLQ d'ensemble des Cherpines: densité réduite, équipements renforcés (2025)*

Le Canton a organisé un mandat d'études parallèles (MEP) pour aménager le **parc de Vuillonex**. Le projet du lauréat, le bureau Monnier, porte en lui le double enjeu d'offrir un lieu de rencontre pour la population et de renforcer la biodiversité en tant qu'élément structurant du paysage et de la transition écologique. Le parc sera entièrement financé par le Canton et transféré à la Commune qui l'entretiendra.

A Cressy, un projet immobilier menaçant des **arbres majeurs** et centenaires a été modifié afin d'en préserver la moitié grâce à un accord avec le Canton, la Commune et le promoteur. Ainsi le parking souterrain a été intégré au domaine public communal.

Le chantier de **verdissement du préau de Cressy** et de ses alentours a été initié fin 2020. Ce projet a permis d'ombrager le préau de l'école de Cressy et d'ajouter de la végétation sur l'axe vert jouxtant l'école. Cet aménagement était attendu par la population. Il a été cofinancé par Bernex et Confignon.

Le **cimetière** a fait l'objet d'un arrêt de traitement aux produits phytosanitaires. Une réflexion sera portée en 2025 sur la plantation d'arbres, la végétalisation de surfaces minérales, la pose de bancs, l'augmentation de places notamment pour le columbarium et la création d'un jardin du souvenir.



# MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT EN PRÉSERVANT LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

Outre les deux grands projets qui concentreront une grande partie de nos ressources, il est nécessaire de prendre soin du **patrimoine communal existant**.

Des audits ont été lancés sur les différents bâtiments communaux afin de prioriser les rénovations nécessaires au cours des prochaines années. Par ailleurs, un entretien préventif a été réalisé sur le réseau routier et le revêtement bitumineux de plusieurs routes communales a été renouvelé.

La Commune a participé aux différents ateliers pour élaborer la **Vision territoriale transfrontalière** afin d'imaginer le Grand Genève de demain. Cette démarche sert de socle aux futures planifications territoriales, notamment le Plan directeur cantonal 2050.

La mise à jour du **Plan directeur communal** a été un projet clé pour mieux organiser le développement urbain tout en préservant l'espace rural, les espaces verts et le patrimoine naturel et bâti. Ce plan a intégré le plan climat cantonal, le recensement architectural, l'image directrice du Vallon de l'Aire et la **stratégie de la zone villa**. Ce dernier instrument propose de maintenir l'entier de la zone villa à Confignon, sans déclassement.

Un travail conséquent a été mené avec le Canton pour la finalisation du **PLQ d'ensemble des Cherpines**, avec des améliorations importantes sur les thèmes tels que la réduction de la densité du quartier, l'agrandissement du périmètre destiné à accueillir un grand groupe scolaire et une crèche en site propre.

La Commune a soutenu des espaces verts généreux et arborés. La place des Cherpines, le parc

des Charrotons, la Grande prairie et les Jardins de l'Aire sont inscrits aux **projets d'agglomération** pour un financement cantonal et fédéral.

Pour ce nouveau quartier, un **plan de mobilité** innovant et ambitieux est à l'étude, de même qu'une réflexion sur le réseau viaire. Des parkings centralisés et mutualisés sont notamment demandés tout comme une réduction du taux de stationnement et du trafic au cœur du quartier.

Une étude importante a été réalisée pour évaluer la **capacité financière de la Commune** à financer la construction des infrastructures et équipements publics (routes, places, parcs et bâtiments communaux). Le plan localisé d'ensemble a été **préavisé** favorablement par le Conseil administratif en mai 2024 avec **vingt-cinq conditions** et par le Conseil municipal en avril 2025 également avec de nombreuses conditions concernant notamment le financement, le plan de mobilité, la densité, les droits à bâtir et l'environnement. La Commune a mis en place une **planification financière** intégrée à son fonctionnement actuel. Ces démarches ont permis d'obtenir des propositions et solutions de financement pour la construction du quartier des Cherpines (subvention d'investissement cantonale, projet de convention avec les entreprises de promotion immobilière pour la prise en charge des voiries et sollicitation de mécénats).

Le projet de **PLQ du Vuillonnex** a lui aussi été revu, avec une emprise au sol réduite, la préservation

de la pleine terre, une diminution du nombre d'immeubles au profit d'une meilleure intégration dans le bâti existant, ainsi que la sauvegarde des arbres existants. Un plan de réaménagement est proposé afin de maintenir la zone sportive attenante à l'école primaire et aux activités du tennis-club. Un groupement de mandataires présentera, dès 2025, une nouvelle image de quartier.

Concernant la **mobilité**, des démarches importantes ont été entreprises pour développer l'offre en transports publics, notamment à travers l'outil du plan d'action des transports collectifs (PATC 2024-2028) et les projets d'agglomération 4 et 5.

Une étude est en cours pour une nouvelle ligne de **bus 90** visant à relier Plan-les-Ouates à Bernex par les Cherpines, la Mairie et le village de Confignon sur les chemins existants. L'étude comprend également la recherche d'un nouvel itinéraire de la tangentielle **bus 25** pour relier le Bachet, la ZIPLO et la ZI Rouettes par les Cherpines. La ligne du **tram 14** entre Confignon et Bernex-Vailly a été inaugurée en juillet 2021 et la ligne du **tram 15** entre le Bachet et la ZIPLO en décembre 2023.

Un **réseau cyclable** continu et sécurisé entre Bernex et Plan-les-Ouates, en passant par Confignon, est à l'étude en collaboration avec le Canton et les Communes voisines dans le cadre du réseau viaire. A travers le projet cantonal de réaménagement de la **route du Grand-Lancy**, la commune de Confignon a demandé que le carrefour avec le chemin des Etroubles et la route de Chancy soit sécurisé. Des abris à **vélos** ont été posés à la mairie et à l'école de Confignon, de même que des arceaux à vélos sur plusieurs sites. Un kit de réparation de vélos a été installé sur la place du Village et connaît un grand succès. Des **bornes électriques** permettant de recharger les véhicules ont été disposées au village et à Cressy.

La Commune a rédigé une **politique sociale du logement**, qui acte notamment le principe de priorisation des habitantes et habitants de Confignon pour les futurs quartiers. La collaboration avec

Plan-les-Ouates s'est poursuivie pour les infrastructures portées conjointement par les deux Communes aux Cherpines, notamment avec le bâtiment de **la Ruche**. La Commune a également profité de la réalisation d'un bâtiment scolaire cantonal (ESII) en vue de financer des **locaux pour les jeunes** de Confignon et co-financer une **salle omnisport** qui sera utilisée par la population de Confignon et Plan-les-Ouates en dehors des heures scolaires.

La **route de Soral** a fait l'objet d'une étude pour réduire les vitesses, sécuriser et réaménager les traversées, arrêts de bus et accessibilité aux PMR. Ce projet a été inscrit dans la planification du projet d'agglomération financé par le Canton et la Confédération à l'horizon 2028.

Plusieurs mesures concrètes ont été mises en œuvre dans le domaine de la **mobilité**. Plusieurs rues ont été sécurisées par la mise en zone ou régime 30 km/h, la fermeture de chemins à la circulation de transit et l'interdiction à la circulation des camions. Un **plan de mobilité scolaire** a été étudié, permettant de recenser avec l'aide des utilisatrices et utilisateurs les points sensibles en matière de sécurité. Le projet de **Voie verte** de Genève à Bernex en passant par le parc des Evaux et Confignon a franchi d'importantes étapes et a fait l'objet d'une demande définitive en autorisation de construire. La Commune a également révisé son **Plan directeur des chemins pour piétons**. Il constitue une base importante pour améliorer les liaisons douces sur l'ensemble du territoire communal.

La **zone industrielle des Cherpines** a fait l'objet d'études diverses concernant les infrastructures et les caractéristiques nécessaires des entreprises qui s'y implanteront, permettant des apports financiers indispensables à la réalisation du quartier des Cherpines. Deux bâtiments démarrent leurs chantiers en 2025: la coopérative COOFIFI dans laquelle la Commune est copépatrice et le bâtiment de cosmétiques MAVALA. La Commune se réjouit de l'arrivée de ces nouvelles entreprises.

Le domaine de la **sécurité** a connu de grands changements. La Commune a engagé un coordinateur de sécurité, élaboré un plan de continuité des activités en cas de crise, installé des défibrillateurs (réseau *Save a Life*) et mis en place un Point de rencontre d'urgence (PRU) en cas de blackout ou crise majeure. Une campagne de lutte **anti-tags** et façades propres a été lancée. L'ensemble des tags et graffitis sur les murs de l'espace public a été effacé et nettoyé. Une société en assure le nettoyage dès qu'un tag apparaît. La mise en place d'un nouveau **règlement sur les parcs et les espaces publics** ainsi que les campagnes de prévention ont favorisé la tranquillité publique. Le **rattachement** de Confignon à l'organisation régionale de protection civile (**ORPC**) Champagne a permis de renforcer la coordination des organes de sécurité et de maintenir des prestations de proximité de qualité. Les abris publics ont été contrôlés et mis aux normes.

La police municipale a mené de nombreuses **campagnes de prévention** pour toutes les catégories de la population (A pied à l'école, les chiens et la nidification, la vitesse des véhicules et les infractions, les cambriolages, les vols de vélo et les autres arnaques). Des **agents de contrôle du stationnement** ont été engagés, en partenariat avec Bernex. Le **CRI 201** poursuit ses formations et missions (incendies, inondations, sauvetage de personnes et d'animaux, tempêtes et arbres déracinés et autres). Il participe aux événements communaux, essentiellement lors d'un risque lié au feu. Le CRI 201 a organisé une journée portes ouvertes à la population pour ses 10 ans avec la participation d'autres services de sécurité.

S'agissant des finances, la Commune a pu profiter de revenus fiscaux très favorables durant cette législature. Ces recettes ont permis de poursuivre le remboursement de la dette communale. En cinq ans, la dette est passée de CHF 22.19 millions à 12 millions (-46%), offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre pour les projets futurs. Des amortissements complémentaires ont réduit la charge des amortissements ordinaires de plus

d'un million de francs. La gestion financière est restée néanmoins prudente et rigoureuse. La Commune a su faire preuve d'une grande responsabilité budgétaire tout en poursuivant des investissements liés à la transition énergétique et en faveur de la population. La capacité d'autofinancement reste positive. Les indicateurs financiers sont en nette amélioration avec pour Confignon une situation financière saine par habitante et habitant.

*« La Commune s'est engagée à maîtriser le développement urbain tout en préservant son cadre de vie. »*

La Mairie a adapté sa structure et ses besoins en ressources humaines. L'administration communale s'est réorganisée et renouvelée à la suite de départs à la retraite avec la création de nouveaux postes, tant pour le fonctionnement courant de la Commune que pour les Grands projets. Au total, entre 2023 et 2024, treize collaboratrices et collaborateurs ont quitté la Commune et dix-huit ont été nouvellement engagés. Le versement de la rente-pont AVS à compter de 58 ans pour une durée de trois ans, dont le règlement a été voté par le Conseil municipal, a favorisé les départs à la retraite. La réorganisation a aussi permis de renforcer les différents pôles, les suppléances et les synergies entre les services. Les locaux de la Mairie et de la Maison Briefer ont été réaménagés pour améliorer les conditions de travail et accueillir les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs. Le télétravail, la numérisation et les nouveaux outils ont contribué à une meilleure efficacité.

Afin d'optimiser l'accès aux prestations à la population, le site internet a fait l'objet d'une refonte pour améliorer ses fonctionnalités. Le chantier de sa révision et l'augmentation des prestations en ligne restent d'actualité.

# UNE LÉGISLATURE SOUS LE SIGNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune a maintenu son **label Gold Cité de l'énergie** et a intensifié ses actions pour la transition énergétique.

La transition énergétique de la Commune s'est traduite notamment par la mise en place, dès 2021, d'un **suivi énergétique des bâtiments** communaux, ce qui a permis d'élaborer une planification des travaux de rénovation visant à réduire les consommations énergétiques et l'utilisation d'énergies fossiles, afin d'anticiper la mise en conformité avec les exigences légales, voire de les dépasser. La Commune a aussi entrepris des travaux importants d'**optimisation de l'éclairage intérieur** de ses bâtiments et de l'éclairage public. Pour ses différentes actions, elle a même été récompensée par le **Trophée SIG** de la Transition Énergétique « Collectivités publiques » en 2024.

La Commune a aussi agi en faveur de la promotion et préservation de la biodiversité, les équipes des services extérieurs mettent en œuvre un **entretien différencié** des espaces verts, plus respectueux de la nature et sans pesticides.

Outre son devoir d'exemplarité que la Commune s'efforce de remplir au maximum, la **sensibilisation** et la **participation citoyenne** sont au cœur des priorités afin d'accompagner la population à la transition écologique et de travailler avec et pour elle. De nombreux ateliers et événements divers ont été organisés, tels que des ateliers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets (ateliers ZeroWaste, journée de sensibilisation **écopoints**), des séances d'information pour les propriétaires de maisons/villas sur les énergies

renouvelables, des actions de sensibilisation ou des conseils pratiques sur les réductions énergétiques pour les locataires, des subventions pour la mobilité douce et les transports en commun. En 2025, un grand **Festival de la Durabilité** est organisé en collaboration avec la commune de Bernex pour mettre en valeur les pratiques durables et locales.

*« La Commune accompagne la population dans la transition écologique. »*

Finalement, la Commune apporte aussi son **soutien à des associations** environnementales œuvrant pour la protection de l'environnement en Suisse.



*Trophée SIG de la Transition énergétique  
« Collectivités publiques » (2024)*